



ASSEMBLÉE NATIONALE

DEUXIÈME SESSION

TRENTE-NEUVIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le jeudi 7 juin 2012 — N° 118

**Président de l'Assemblée nationale :
M. Jacques Chagnon**

QUÉBEC

La séance est ouverte à 9 h 45.

AFFAIRES COURANTES

Déclarations de députés

Mme James (Nelligan) fait une déclaration afin de souligner le 20^e anniversaire de l'Association des haltes-garderies communautaires du Québec.

M. Pagé (Labelle) fait une déclaration concernant l'événement Ironman de Mont-Tremblant.

M. Morin (Montmagny-L'Islet) fait une déclaration afin de féliciter le Carrefour jeunesse-emploi de la Municipalité régionale de comté de L'Islet pour le prix LOJIQ.

M. Bergeron (Verchères) fait une déclaration afin de souligner l'ordination épiscopale du curé Raymond Poisson.

Mme Roy (Lotbinière) fait une déclaration afin de féliciter Mme Bianca Martineau-Ferland.

7 juin 2012

M. Chevarie (Îles-de-la-Madeleine) fait une déclaration afin de féliciter le Madelinot Vincent Arseneau et l'équipe des Cataractes de Shawinigan pour leur victoire à la Coupe Memorial.

M. Boucher (Johnson) fait une déclaration concernant le projet « Plantons de l'air pur » des élèves de 3^e et de 4^e secondaire de l'école Le Triolet.

M. Gendron (Abitibi-Ouest) fait une déclaration afin de féliciter l'école de l'Envol – Pavillon Académie de l'Assomption de La Sarre, récipiendaire du prix Coup de cœur du Grand défi Pierre Lavoie.

Mme Vallée (Gatineau) fait une déclaration afin de souligner le 20^e anniversaire du Centre d'interprétation de l'historique de la protection de la forêt contre le feu.

À 9 h 56, M. Ouimet, deuxième vice-président, suspend les travaux pour quelques instants.

Les travaux reprennent à 10 h 12.

Moment de recueillement

7 juin 2012

Dépôts de documents

Mme Courchesne, ministre responsable de l'Administration gouvernementale et présidente du Conseil du trésor, dépose :

Le rapport annuel de gestion de la Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances (CARRA), pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2011.

(Dépôt n° 1393-20120607)

M. Gignac, ministre des Ressources naturelles et de la Faune, dépose :

Le rapport annuel de la Société de développement de la Baie-James, pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2011.

(Dépôt n° 1394-20120607)

M. Fournier, leader du gouvernement, dépose :

La réponse du gouvernement aux pétitions déposées le 9 mai 2012 par M. Reid (Orford), concernant l'accessibilité des terminaux de paiement électronique;

(Dépôt n° 1395-20120607)

La réponse du gouvernement aux pétitions déposées le 3 mai 2012 par M. Cloutier (Lac-Saint-Jean), M. Drainville (Marie-Victorin) et Mme Ouellet (Vachon), concernant les ententes entre Rio Tinto Alcan et le gouvernement du Québec.

(Dépôt n° 1396-20120607)

Dépôts de rapports de commissions

Mme Malavoy (Taillon), à titre de présidente, dépose :

7 juin 2012

Le rapport de la Commission de l'aménagement du territoire qui, les 15, 16, 17, 23, 29 mai et 5 juin 2012, a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 69, Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant le domaine municipal. Le rapport contient des amendements au projet de loi.

(Dépôt n° 1397-20120607)

Dépôts de pétitions

Mme Champagne (Champlain) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 3 915 citoyens et citoyennes du Québec, concernant l'enseignement intensif de l'anglais aux élèves de sixième année.

(Dépôt n° 1398-20120607)

M. Khadir (Mercier) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 11 207 citoyens et citoyennes du Québec, concernant une demande d'enquête publique sur les plans stratégiques et les interventions des forces policières lors de la grève étudiante.

(Dépôt n° 1399-20120607)

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, M. Gaudreault (Jonquière) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 1 402 citoyens et citoyennes du Québec, concernant l'enseignement intensif de l'anglais aux élèves de sixième année.

(Dépôt n° 1400-20120607)

7 juin 2012

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Motions sans préavis

M. Charest, premier ministre, après consultation auprès de Mme Marois, chef de l'opposition officielle, et des députés indépendants, propose :

QUE, conformément aux articles 104 et 105 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (L.R.Q., c. A-2.1), M^e Diane Poitras, membre de la Commission d'accès à l'information, soit nommée vice-présidente de cette commission pour un mandat de cinq ans à compter des présentes et que sa rémunération et ses autres conditions de travail soient celles contenues dans le document ci-annexé que je dépose.

Puis M. Charest, premier ministre, dépose :

Le curriculum vitæ de Mme Diane Poitras, ses conditions de travail et un extrait de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*.

(Dépôt n° 1401-20120607)

La motion est mise aux voix et, aux fins de l'article 104 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*, un vote par appel nominal est tenu.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° **101** en annexe)

Pour : **103** Contre : **0** Abstention : **0**

7 juin 2012

M. Charest, premier ministre, après consultation auprès de Mme Marois, chef de l'opposition officielle, et des députés indépendants, propose :

QUE, conformément aux articles 104 et 105 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (L.R.Q., c. A-2.1), M^e Christiane Constant soit nommée de nouveau membre de la Commission d'accès à l'information, affectée à la section de la surveillance, pour un mandat de cinq ans à compter du 21 juin 2012 et que sa rémunération et ses autres conditions de travail soient celles contenues dans le document ci-annexé que je dépose.

Puis M. Charest, premier ministre, dépose :

Le curriculum vitæ de Mme Christiane Constant, ses conditions de travail et un extrait de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*.

(Dépôt n° 1402-20120607)

La motion est mise aux voix et, aux fins de l'article 104 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*, un vote par appel nominal est tenu.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° 102 en annexe)

Pour : **103** Contre : **0** Abstention : **0**

M. Charest, premier ministre, après consultation auprès de Mme Marois, chef de l'opposition officielle, et des députés indépendants, propose :

7 juin 2012

QUE, conformément aux articles 104 et 105 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (L.R.Q., c. A-2.1), M^e Hélène Grenier soit nommée de nouveau membre de la Commission d'accès à l'information, affectée à la section juridictionnelle, pour un mandat de cinq ans à compter du 21 juin 2012 et que sa rémunération et ses autres conditions de travail soient celles contenues dans le document ci-annexé que je dépose.

Puis M. Charest, premier ministre, dépose :

Le curriculum vitæ de Mme Hélène Grenier, ses conditions de travail et un extrait de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*.

(Dépôt n° 1403-20120607)

La motion est mise aux voix et, aux fins de l'article 104 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*, un vote par appel nominal est tenu.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° 103 en annexe)

Pour : **103** Contre : **0** Abstention : **0**

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Cloutier (Lac-Saint-Jean), conjointement avec Mme Houda-Pepin, première vice-présidente, M. Charette (Deux-Montagnes) et M. Khadir (Mercier), propose :

QUE l'Assemblée nationale souligne l'excellence des relations politiques, économiques et culturelles entre le Maroc et le Québec ainsi que l'ouverture du premier centre culturel marocain en Amérique du Nord, la maison du Maroc « Dar Al-Maghrib », à Montréal.

7 juin 2012

Du consentement de l'Assemblée, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

Conformément à l'article 146 du Règlement, M. Gauthier, leader adjoint du gouvernement, propose :

QUE la Commission des institutions, dans le cadre de l'étude du projet de loi n° 70, Loi facilitant les actions civiles des victimes d'actes criminels et l'exercice de certains autres droits, procède à des consultations particulières et tienne des auditions publiques les 16, 20 et 21 août 2012 et qu'à cette fin elle entende les organismes suivants :

Comité des orphelins victimes d'abus
Regroupement québécois des C.A.L.A.C.S. (Centres d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel)
Association des victimes de prêtres
Association québécoise Plaidoyer-Victimes
Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale
Fédération des ressources d'hébergement pour femmes violentées et en difficulté du Québec
M. Daniel Gardner, professeur titulaire de la faculté de droit de l'Université Laval
M^e Louise Langevin
M^e Julie McCaan
Association des victimes de pédophilie
Office des personnes handicapées du Québec
Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse
Protectrice du citoyen
Barreau du Québec
Chambre des notaires du Québec
Association des transsexuel(le)s du Québec
Centre québécois de la déficience auditive
M^e Jean-Louis Beaudoin

QU'une période de 15 minutes soit prévue pour les remarques préliminaires partagée également entre le groupe parlementaire formant le gouvernement et les députés de l'opposition;

QUE la durée maximale de l'exposé de chaque organisme soit de 15 minutes et l'échange avec les membres de la commission soit d'une durée maximale de 45 minutes partagées également entre le groupe parlementaire formant le gouvernement et les députés de l'opposition;

QU'une période de 15 minutes soit prévue pour les remarques finales partagée également entre le groupe parlementaire formant le gouvernement et les députés de l'opposition;

QUE le ministre de la Justice soit membre de ladite commission pour la durée du mandat.

La motion est adoptée.

Avis touchant les travaux des commissions

M. Gauthier, leader adjoint du gouvernement, convoque :

- la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 51, Loi modifiant la Loi sur la protection sanitaire des animaux concernant principalement la sécurité et le bien-être des animaux, et du projet de loi n° 27, Loi sur la Société du Plan Nord;
- la Commission de la culture et de l'éducation, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 56, Loi visant à lutter contre l'intimidation et la violence à l'école;
- la Commission des institutions, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 64, Loi favorisant l'accès à la justice en matière familiale;

7 juin 2012

- la Commission de la santé et des services sociaux, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 59, Loi concernant le partage de certains renseignements de santé;
- la Commission des finances publiques, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 73, Loi concernant principalement la mise en œuvre de certaines dispositions du discours sur le budget du 20 mars 2012.

M. Gendron, troisième vice-président, donne les avis suivants :

- la Commission de la santé et des services sociaux se réunira en séance de travail afin de présenter le nouveau modèle du document de soutien pour le mandat sur les agences de la santé et des services sociaux;
- la Commission de l'administration publique se réunira en séance de travail afin d'organiser les travaux de la commission.

AFFAIRES DU JOUR

M. Gautrin, leader adjoint du gouvernement, propose l'ajournement des travaux au vendredi 8 juin 2012, à 9 h 45.

La motion est adoptée.

À 11 h 37, M. Gendron, troisième vice-président, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au vendredi 8 juin 2012, à 9 h 45.

Le Président

JACQUES CHAGNON

7 juin 2012

ANNEXE

Votes par appel nominal

Sur la motion de M. Charest, premier ministre, proposant que M^e Diane Poitras soit nommée vice-présidente de la Commission d'accès à l'information :

(Vote n° 101)

POUR - 103

Arcand	Chevarie	Kotto	Pinard
Arsenault	Cloutier	Leclair	Poirier
Auclair	Corbeil	Léger	Ratthé
Bachand	Courchesne	Lehouillier	Reid
(Outremont)	D'Amour	Lemay	Richard
Bachand	Deltell	Lessard	(Marguerite-D'Youville)
(Arthabaska)	Diamond	MacMillan	Richard
Beaudoin	Doyer	Malavoy	(Duplessis)
(Rosemont)	Drainville	Maltais	Rotiroti
Beaudoin	Drolet	Mamelonet	Roy
(Mirabel)	Dubourg	Marceau	Simard
Bédard	Dufour	Marcoux	(Kamouraska-Témiscouata)
Bergeron	Dutil	Marois	Simard
Bergman	Ferland	Marsan	(Richelieu)
Bernard	Fournier	Matte	Simard
Bernier	Gagnon-Tremblay	McKay	(Dubuc)
Bérubé	Gaudreault	Ménard	Sklavounos
Billette	(Hull)	Moreau	St-Amand
Blais	Gaudreault	Morin	St-Arnaud
Blanchet	(Jonquière)	Ouellet	St-Pierre
Bolduc	Gautrin	Ouellette	Thériault
Boucher	Gauvreau	Pagé	Traversy
Boulet	Gignac	Paquet	Tremblay
Carrière	Girard	Pelletier	Trottier
Champagne	Hamad	(Rimouski)	Turcotte
Charbonneau	Hivon	Pelletier	Vallée
Charest	Huot	(Saint-Hyacinthe)	Vallières
Charette	James	Picard	Vien
Charlebois	Kelley	Pigeon	Weil

7 juin 2012

Sur la motion de M. Charest, premier ministre, proposant que M^e Christiane Constant soit nommée de nouveau membre de la Commission d'accès à l'information, affectée à la section surveillance :

(Vote n° 102)

(Identique au vote n° 101)

Sur la motion de M. Charest, premier ministre, proposant que M^e Hélène Grenier soit nommée de nouveau membre de la Commission d'accès à l'information, affectée à la section juridictionnelle :

(Vote n° 103)

(Identique au vote n° 101)